

Un temps de prière pour les défunts.

*Cette feuille est pour vous. Vous pourrez, avec cette prière, confier vos défunts à Dieu
notre Père, devant la tombe, au columbarium, chez vous, où vous voulez...*

*Père qui, sans cesse, nous entoure de ton amour,
Tu es proche de ceux qui souffrent et sur la nuit de la mort tu fais naître le jour.
Sois notre refuge et notre soutien, fais-nous dépasser la douleur et ses ténèbres
Pour accueillir la paix et la lumière de ta présence.*

*Ton Fils, Notre Seigneur, par sa mort a détruit notre mort
Et nous a rendu la vie en ressuscitant.*

*Donne-nous la force de marcher chaque jour à sa suite
Pour que nous soyons enfin rassemblés
Là où tu essuieras toute larme de nos yeux.*

*Nous te confions ceux qui nous ont quittés (vous pouvez les nommer, rappeler un beau
souvenir...)*

*Qu'ils viennent à jamais auprès de toi.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.*

*Notre Père...
Je vous salue Marie...*

Demande de messe pour les défunts

Le 1^{er} novembre, nous fêtons les saints et saintes qui peuplent le ciel de Dieu.

Le 2 novembre, nous faisons mémoire de celles et ceux qui ont rejoint la maison de Dieu.

Célébrer des messes à l'intention des défunts est un geste d'amitié et d'affection qui permet de dire à celui ou celle qui est parti : « Que Dieu t'accompagne dans ta nouvelle demeure, et, là où tu es, ne nous oublie pas ! » En sollicitant la prière de l'Eglise, nous affirmons les liens qui nous unissent à tous nos défunts, dans la communion des saints.

Offrir une messe est un acte de foi en la puissance du sacrifice du Christ sur la croix et en la prière de l'Eglise.

Vous souhaitez faire célébrer des messes pour vos défunts ? inscrivez sur cette feuille le nombre de messes, ainsi que vos intentions. Toutes les messes seront célébrées.

NOMBRE DE MESSES : (l'offrande est de 18 euros dans notre diocèse)

A L'INTENTION DE :

Mettre ce billet et la somme nécessaire dans une enveloppe, à déposer à la maison paroissiale ou dans les paniers de quête. Merci